

LA DELEGATION DU CANADA A LA DIX-SEPTIEME SESSION REGULIERE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

pour publication
immédiate



Communiqué de presse n° 21A
Bureau de Presse,
750 Third Avenue,
New York, N.Y.
YUkon 6-5740

Item 27: Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : rapports du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, de l'Organisation météorologique mondiale et de l'Union internationale des télécommunications.

Intervention du Vice-Président de la Délégation du Canada, Son Excellence Monsieur Paul Tremblay, à la Première Commission, le 4 décembre 1963.

Monsieur le Président,

Ma délégation attache une importance toute particulière à notre débat de cette année sur le rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. C'est la première occasion, pour l'Assemblée générale, de passer en revue le travail de ce Comité dont le fonctionnement a été rendu possible grâce à l'accord intervenu à la seizième session au sujet de l'augmentation du nombre des membres du Comité. Le débat de l'année dernière fut important parce qu'il précéda la première année d'activité du Comité et les membres de l'Assemblée ont eu l'occasion d'indiquer ce que, à leur avis, le Comité devrait essayer de faire. Cette année, cependant, notre Commission a une tâche plus difficile qui consiste à évaluer les résultats de la première année de travail du Comité.

La tendance naturelle des délégations -- particulièrement de celles des pays qui font partie du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique -- est de se préoccuper davantage des lacunes que des succès du Comité.

.../